

VIVRESaVILLE

POISSY

Construire ensemble une cité plus solidaire, plus écologique et plus humaine



Immeubles de l'éco quartier Vauban à Fribourg en Allemagne
© Alexi TAUZIN Fotolia

L'édito du Président



Vivre autrement à Poissy

Les projets contre lesquels Vivre sa Ville s'est battu ne manquent pas : privatisation des services publics comme la Poste, antennes des opérateurs téléphoniques, vidéosurveillance, ... Mais s'opposer ne suffit pas. Notre association se veut également force de

propositions. Comme celle concernant le quartier de Poncey-la Coudraie, l'enquête publique sur le projet de quartier durable ne pouvait nous laisser indifférent. Ce numéro 38 est en grande partie consacré à la manière dont nous rêvons ce quartier. Poissy s'inscrit désormais dans le développement durable en se dotant d'un Agenda 21. Il est essentiel que ce quartier concrétise cette nouvelle ambition.

Bien que proche de la voie ferrée, ce quartier doit être rendu enviable grâce à son environnement vert, ses équipements culturels et sociaux. La mixité sociale de ses habitants, et de ses types de logements (des maisons et de petits immeubles) constitue un atout supplémentaire. Mêler commerces, bureaux et logements dans un même immeuble permettra de réduire la place de la voiture et de rendre le quartier vivant à toute heure.

Anticiper la vie dans ce quartier sous tous ses aspects doit permettre d'éviter des lacunes comme l'absence déplorables de crèche dans le quartier de Noailles. Un quartier conçu pour devenir le moins énergivore possible évitera les gaspillages et favorisera le budget de chaque ménage.

Des économies sont possibles dans bien d'autres domaines. En confiant la gestion de notre eau à la ville plutôt qu'à la société privée Suez, par exemple. Dans le domaine de la restauration scolaire, la municipalité a fait le choix inverse : celui de renforcer la gestion par le privé. C'est la solution de facilité pour les services municipaux qui l'a emporté. Les enfants mangeront-ils des produits plus sains à moindre coût ? Je ne le pense pas.

Philippe Couzinou

Le gaz de schiste en 3 questions...

De quoi parle-t-on ?

Pétrole et huile de schiste, c'est la même chose. Seul le lieu où on le trouve, change : le pétrole est situé dans des « poches » situées au-dessus des « roches-mères ». L'huile de schiste est enfermée plus profondément, dans ces roches compactes (2,5 à 3 km sous terre). Selon la configuration géologique, on trouve également du « gaz de schiste ». Il s'agit d'un gaz naturel, semblable au gaz conventionnel.

Où sont les gisements en France ?

Pour l'instant, les premières zones s'étendent au Nord de Montélimar, l'Hérault, l'Aveyron. l'Ardèche, la Drôme et le Gard. Des permis ont été octroyés dans le Lot et une partie du département du Tarn-et-Garonne. Il semblerait que des permis aient été octroyés dans la région de Forcalquier, dans le Vaucluse, en Picardie et en Ile-de-France. Aux dernières nouvelles un autre permis aurait été donné en Dordogne. Total, GDF-Suez, Schuepbach Energy (société américaine), Toreador France (associé à l'américain Hess) et le Canadien Vermillion attendent le feu vert des autorités pour l'exploiter.

Y a-t-il un risque environnemental ?

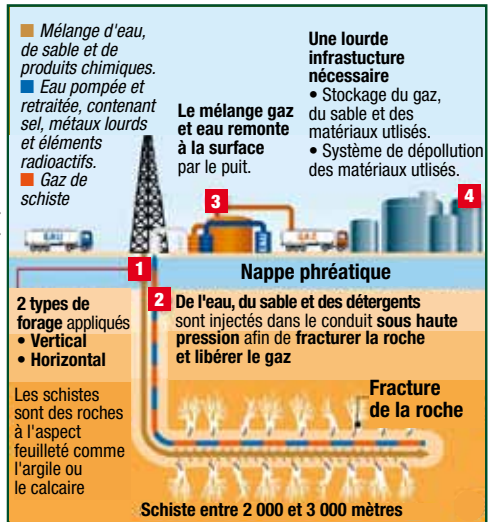
Plusieurs réserves existent quant aux techniques d'extraction employées : usage important de produits chimiques et extraction très gourmande en eau. Le traitement des eaux de forages toxiques n'est pas précisé clairement. Les forages ne permettant pas de récupérer de grosses quantités de matière, il faut forer beaucoup et souvent. Ce qui défigure le paysage et détruit les milieux naturels. Les fissures peuvent aussi déstabiliser le sous-sol et provoquer des séismes. **Propos recueillis par Jeanne Pothier**

A VOIR

Le film (2010) **Gasland**.

Un documentaire, écrits et réalisé par Josh Fox.

Le film se concentre sur les terres et les communautés américaines victimes des dommages causés par l'exploitation du gaz de schistes (Le système de fracturation hydraulique)



Le procédé d'extraction par fracturation hydraulique

Sources : IDE de Wikipédia

PROLOGUE

Le pré-projet municipal... sans rues !

Dans sa « *Poétique de la ville* », Sansot assimile la ville à la rue : ce qui divise tout en unifiant et en entourant. La grande majorité de la population recherche les rues (voire les ruelles) tortueuses et animées, hétérogènes, colorées ; des lieux socialement diversifiés de flânerie plus que de circulation. **Tous les quartiers « sensibles » d'aujourd'hui (y compris ceux qui ont flambé lors des émeutes de 2005) ont été construits sur un modèle fonctionnaliste sans rues**, ce qui est sans doute plus qu'une coïncidence... En « abolissant » les rues, en évacuant les commerces des lieux de vie et en standardisant l'espace, l'identification du quartier devient plus difficile. Ne se sentant pas entouré, le sentiment d'insécurité augmente indépendamment des menaces réelles.

Enquête sur le quartier durable

La contribution de *Vivre Sa Ville*

L'équipe de VSV s'est penchée sur ce que pourrait être l'éco quartier prévu dans le secteur Robespierre. Comment économie d'énergie, récupération de l'eau de pluie, utilisation de matériaux sains, pourraient rimer avec qualité de vie et enjeux de demain ?



1 La façade vide de la rue des Prés.

©Soired

“
Un quartier
fait de
blocs
et sans
repères de
centralité
favorise
sa margi-
nalisation.

La morphologie globale d'un quartier à vivre

Du fait de la localisation du quartier en marge de l'urbanisation pisciacaise et sa proximité à des sources importantes de bruit – supposant des équipements spéciaux – qui le vouent, en probabilité à un processus de périphérisation et donc de paupérisation, il convient d'éviter encore plus les risques de stigmatisation. Or, un quartier fait de blocs et sans repères de centralité favorise sa marginalisation. C'est, en particulier l'absence de continuité visuelle du bâti qui déstructure le plus l'unité du quartier : l'absence, prévisible dans le cadre de l'urbanisme fonctionnaliste (UF), de rues et de ruelles.

La voirie doit permettre de limiter la circulation motorisée (par exemple à l'aide de bornes rétractables). Cette dernière ne sera qu'exceptionnellement autorisée pour les livraisons des commerces (à certaines heures) et pour les déménagements. Le quartier sera traversé d'une ou deux voies longitudinales centrales et de quatre à cinq voies transversales en sens unique et de maximum 3 mètres de large et sans trottoir. A l'intersection des deux voies principales mais aussi accessibles à partir d'autres voies transversales, une place ovale centrale constituera un lieu à la fois de convivialité, de promenade et d'animation rendant possible des événements collectifs

(stands) aux beaux jours. Outre un règlement global instituant une libre circulation des personnes dans le quartier (pas de rues fermées ou d'appropriation privée de l'espace public de la voirie), nous demandons un quartier de rues et de ruelles (transversales) de cheminements mixtes avec une place centrale et des places secondaires à chaque extrémité du quartier. Il serait également cohérent que l'îlot fermé boulevard Robespierre soit ré-ouvert (fusse par pré-emption municipale) – au moins une rue – afin que les habitants du nouveau quartier puissent accéder sans détour aux commerces s'y trouvant. Un minimum de diversité des fonctions et des populations

d'un espace urbain serait donc la condition première d'une certaine qualité de vie comparable à l'équilibre écologique des milieux naturels, à la biodiversité. On songe d'abord à la diversité visuelle : aux paysages urbains, aux végétaux mêlés à la minéralité indissociable au bâti, à l'hétérogénéité relative des formes et des couleurs... On songe aussi à la diversité sociale (20% de logements sociaux) et statutaire inter-âges, à la fois de personnes jeunes et d'âgée (du type de la maison des Babayagas de Montreuil (www.lamaisondesbabayagas.fr).

Organisation des immeubles et des espaces collectifs

Nous préconisons une mixité

dans le type de logements (en location et en accession à la propriété, en immeubles (R+5) ou maison de ville (R+2)). Deux mille logements pourraient par exemple être répartis entre 84 maisons de 6 logements (=500 logements) et 30 immeubles de 50 logements distribués entre le 2^e et le 5^e étage. Le rez-de-chaussée serait réservé à des commerces de proximité et le 1^{er} étage à des bureaux. La forme d'îlots ouverts (en U) est à privilégier pour favoriser l'intégration des bâtiments aux espaces verts dans les

Il est préférable de ne pas séparer (au-delà du petit grillage) les jardins privés de l'espace public pour permettre un continuum vert, surtout du côté des voies transversales. Les espaces communs devront avoir une dominante végétale (arbres, jardins, bassins, rocailles, bancs, etc.). Dans chaque immeuble et maison, il faut prévoir de vrais garages à vélos, des caves et des points de compostage. Dans les maisons, on peut envisager une machine à laver le linge dans une partie commune et dans une autre, une chambre

Ci-dessous, l'un des trois scénarii retenu pour l'instant par la mairie, ayant la faveur des habitants de Poissy : un quartier sans voiture, aux hauteurs de bâtiments variées, une continuité verte jusqu'à la forêt de Saint-Germain-en-Laye et un vaste cœur planté.



2 Les peupliers de la rue Saint-Sébastien.

©Soired



3 Le long de la voie de chemin de fer.

©Soired

cours intérieures, éviter la ségrégation, créer des axes de circulation piétonne et donc favoriser les rencontres. Les immeubles les plus grands seront en bordure de quartier de manière à faire écran aux bruits des boulevards et de la voie ferrée. En bordure de quartier, des parkings en silo (aux façades extérieures végétalisées) seront situés près du boulevard de l'Europe. Ils permettront l'accès direct aux axes de circulation motorisés tout en clôturant visuellement et phoniquement l'espace du côté de la source de bruit et contribueront à constituer la rue. L'orientation sud des constructions est à privilégier, avec des terrasses côté cour intérieure.

d'amis. Les immeubles devront être accessibles aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

La place des commerces et activités économiques et celle des associations

Les bureaux seront plutôt situés sur les bordures du quartier (surtout côté voie ferrée) afin de constituer un rempart contre le bruit. La place à l'intersection des voies principales sera un lieu de convivialité.

Elle comportera une fontaine sur un de ses côtés afin de ne pas gêner un usage diversifié du site. Elle doit accueillir l'entrée de l'équipement scolaire mais aussi des cafés, restaurants, marchands de journaux, etc.

Dans un quartier de fait péri-

L'allée centrale du quartier est le cœur de la vitalité du quartier.

phérique aux dimensions assez modestes, l'animation commerciale doit se concentrer soit à la charnière des voies menant au centre ville, soit dans une centralité créée sur place (sous peine de non-rentabilité des commerces) ; en revanche des activités à vocation associative peuvent être spatialement disséminées.

Nous préconisons par exemple, de réhabiliter le hangar actuellement en bordure de voie ferrée (sous réserve de dépol-

lution possible) pour en faire un « Hangar à mémoire ». Du côté du centre ville, un beau mur est à conserver. Nous suggérons de passer contrat avec les commerçants de quotidien (boulangier-pâtisseries, café-tabac-presses, restaurant, superette, boutique de vêtements, etc.) de la place centrale qui accepteraient d'intégrer à leur commerce une autre fonction de vie sociale (service public postal, salle de réunion, dépôt de journaux ou d'objets associatifs, etc.) en échange d'une subvention et sous réserve du respect d'un cahier des charges. La dimension esthétique et audacieuse du quartier doit être évidente dans l'ensemble des infrastructures, afin de procurer au quartier une identité

Les éco quartiers à travers l'Europe montrent que vivre différemment est possible.



BedZED à Beddington au sud de Londres

© Paul Miller Wikimedia Commons



E.V.A. Lanxmeer à Culemborg aux Pays-Bas : logements et noue plantée qui recueille et retient les eaux de pluie.

© Claire7373 Wikipedia Commons. © Lamiot Wikipedia Commons.



Hammarby alle Sodra Hammarbyhamnen à Stockholm en Suède

© Jordgubbe Wikipedia Commons.



Logements et jardins de l'éco quartier Vauban à Freiburg en Allemagne

© Claire7373 Wikipedia Commons.



forte, et ainsi lui donner une valeur ajoutée et l'inscrire dans le temps. L'allée centrale rythmera la vitalité des lieux en répondant aux besoins culturels. Autour et tout le long de l'allée centrale, différents lieux physiques de rencontre et de convivialité seront créés (dans la limite qu'autorise l'équilibre budgétaire du projet) :

- deux grandes maisons café-restaurant-rencontres culturelles : le « Hangar à mémoire » (réhabilitation d'un ancien bâtiment) et le Planétarium (café restaurant à la disposition des habitants pour cuisiner, se réunir, salle de projection de films, bibliothèque et vidéothèque, salle pour réunions publiques, débats, musiques, etc.) ;
- un théâtre libre : pour permettre aux enfants et adultes de s'épanouir par le théâtre.
- trois conciergeries réparties tout au long de l'allée centrale (occupées par des gardiens aux multiples fonctions et médiateurs pour le lien social) ;
- une salle de projection de films (cinéma, vidéo) et de débats (petite capacité) ;

• des salles-ateliers dotées de scènes et équipées, réparties dans le quartier destinées à des usages culturels et artistiques multiples (répétitions, musique, associations, clubs etc.) dont une dédiée à la musique et deux autres dédiées à des ateliers de cuisines entre les habitants du quartier et leurs hôtes.

Légèrement en retrait de l'allée centrale, dans le sillage de la coulée verte : une « allée du recyclage et du compostage » favorisera l'éducation de tous et particulièrement les jeunes au respect de la nature. De petits jardins d'enfants sensibiliseraient de même les plus petits à la nature et à l'agriculture. Pour sauvegarder la biodiversité dans le quartier, le lien entre les habitants et la réalité de la nature sera renforcé par une installation de ruches (ateliers d'apiculture) et une production de miel locale du quartier ainsi qu'une vingtaine de potagers disséminés dans tout le quartier pour apprendre à cultiver des légumes biologiques.

La trame verte et les espaces verts

Sans attendre que les bâtiments sortent de terre, des arbres de grande taille devraient être plantés tout autour du quartier. On peut par exemple, conserver les peupliers le long de la rue Saint-Sébastien pour commencer cette « ceinture » verte. Et poursuivre en choisissant les essences présentes dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Le quartier serait ainsi vu de l'extérieur comme un îlot de verdure. L'ouverture du quartier se matérialisera par les quelques rues qui le traversent et seront traitées en pavés non jointifs mais plats pour être confortables pour les piétons comme pour les poussettes ainsi que les fauteuils des handicapés ou les vélos.

A terme, les espaces de circulation (sans voiture sauf exception pour déménagement) ressembleront à des rues jardin qui, reliés aux autres espaces verts du quartier (publics ou privés) traceront une trame verte irriguant l'ensemble du site. Il serait intéressant de travailler en collaboration avec une Ecole

“
En bordure de quartier, des parkings en silo (aux façades extérieures végétalisées) seront situés près du boulevard de l'Europe.

d'Architecture et du Paysage, afin de faire le lien entre les jardins intégrés aux cours intérieures des habitats privés et la trame verte extérieure. Ces jardins peuvent prendre la forme d'une noue plantée, qui assure à tout logement un vis-à-vis naturel. Par noue plantée, on entend un fossé peu profond et végétalisé qui recueille et retient les eaux de pluie. En installant des dispositifs de ce type, on limite le ruissellement, on augmente les volumes d'eaux pluviales recyclables tout en favorisant la biodiversité tant végétale qu'animale.

Les immeubles

Le chantier de construction devra être pensé pour rentrer dans un processus d'économie circulaire : les déchets issus de la construction devront être valorisés pour à leur tour être utilisés comme produits utiles si possible. Pour des raisons écologiques et économiques, nous proposons de construire des logements à partir de matériaux sains et qui possèdent les meilleures performances éner

(suite page 5)

Enquête sur le quartier durable

La contribution de Vivre Sa Ville



4 Rue du Picquenard, siège d'une société exploitant les minerais de fer et de manganèse.

©Soired

gétiques et avec le maximum de matériaux de proximité.

A l'usage, la copropriété doit être pensée pour permettre l'autonomie maximale en terme d'énergie et de traitement des déchets. Vivre ensemble : une charte sera élaborée avec et pour les habitants afin de les responsabiliser (démocratie participative ou auto-gestion, respect mutuel, sobriété, chasse au "gaspil").

Un cahier des charges devra préconiser de réduire :

- les effets sur l'environnement tout au long de la "vie" des matériaux : lors de leur production (énergie grise minimale), robustesse à l'usage, recyclage en fin de vie ou revalorisation par production d'énergie propre;
- les nuisances en tout genre: sonores, olfactives, visuelles;
- la consommation d'énergie, et des ressources naturelles limitées (eau, matériaux rares non renouvelables) par l'anticipation des futures réglementations et utilisation de technologies innovantes (capteurs de mouvements, réducteurs de pression...);
- les effets nocifs (potentiels) sur la santé : ondes électromagnétiques, air pollué (climatisation, PVC,...);
- les déchets : purification de l'eau usée par bassins, de l'air par aération naturelle, des toilettes à l'eau de pluie et/ou sèches;

En revanche, ce cahier des charges préconisera l'augmentation :

- du confort des habitants : luminosité par orientation appropriée du bâti, puits canadien, pergolas, toitures végétalisées;
- de la production d'énergie (photovoltaïque, solaire, éolien, biomasse, déchets ménagers).

Epilogue

Une quinzaine de maisons existe actuellement dans la zone du futur chantier. Il s'agit apparemment de locataires. VSV demande que ces habitants soient prioritaires pour le relogement sur place en fonction de leur situation sociale. ▶

Texte rédigé par Salvador Juan à partir des réflexions d'un groupe de travail de Vivre Sa Ville.

Pour en savoir plus

Éco-quartiers en Europe

Philippe Bovet

Edition : Terre Vivante. 144 pages - 29€ environ.
Ce livre est écrit pour tous ceux qui veulent habiter la ville autrement. L'auteur a parcouru l'Europe en train et



interviewé des architectes, des responsables de projets et des habitants, pour nous faire découvrir 10 écoquartiers sélectionnés pour leur pertinence environnementale. En 2005, il a fondé l'association des Amis de l'éco-Zac de la Place de Rungis. Ce livre est fabriqué localement, sur papier recyclé et imprimé avec des encres végétales.



Vos réactions nous intéressent, faites-nous les connaître sur contact@vivesaville.com et visitez notre site www.vivesaville.com

Economie verte

Les obstacles sociaux

Salvador Juan, membre de Vivre sa Ville, analyse dans son dernier livre *La transition écologique*, la crise écologique abordée sous l'angle des conflits d'intérêts et des stratégies d'acteurs organisés.

Avec de nombreuses références bibliographiques, des compte-rendus d'articles et d'analyses sur le terrain, cette étude est à la fois abstraite et très vivante car illustrée de nombreux exemples. Les limites physiques de la planète et du modèle productiviste (système économique privilégiant la quantité de la production pour un profit maximum) sont devenues évidentes. L'urgence d'une protection de l'environnement tient désormais du consensus.

Malgré une conscience écologique généralisée et en dépit du principe de précaution inscrit dans la Constitution depuis 2005, les réformes et mutations vers une économie «verte» suscitent des controverses et rencontrent de nombreux obstacles et conflits d'intérêts (l'échec partiel du Grenelle de l'Environnement en est une des manifestations).

Les grands problèmes comme l'alimentation, la biodiversité, le réchauffement climatique, les transports, l'énergie, la pollution, les risques techno-



La transition écologique

Salvador Juan

Edition Eriès, 288 pages 25€

Salvador Juan est professeur de sociologie, directeur du master

Changements institutionnels, risques et vulnérabilités sociales et chercheur au CERREV à l'université de Caen, en Basse Normandie. Il travaille sur les questions d'environnement depuis trente ans.

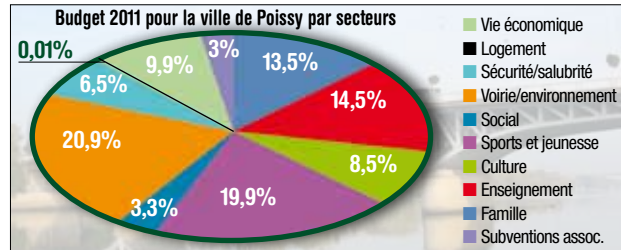
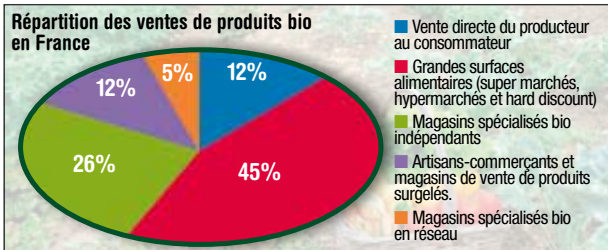
« L'auteur dénonce les perversions du système actuel, simulacre de débats d'experts, ou le principe Pollueur Payeur est devenu Permis de Polluer Plus. Il exprime son engagement personnel écologiste et sa foi dans certains conflits sociaux pour tenter d'accélérer «la transition écologiste».

toutes leurs interdépendances. En effet, l'environnement n'est pas la nature, mais un aménagement de la nature par l'homme, dans le temps et dans l'espace. C'est de l'environnement façonné par les humains, et surtout par leurs créations historiquement sédimentées qu'il s'agit ici. Ce livre réaliste, au-delà des clivages gauche-droite, analyse les logiques d'action des lobbies aux consommateurs-travailleurs. Liés à leurs entreprises, même les plus suspectées de provoquer des dégradations environnementales et sanitaires, les salariés et les syndicats défendent l'emploi comme valeur première. Les élus choisissent de maintenir ou d'attirer des activités économiques sur leur territoire quelles que soient les nuisances...

Le court terme plutôt que sur le long terme.

De nombreuses associations (Conservatoire du Littoral ou l'Agence de l'eau) s'engagent ouvertement, jouant le rôle de veille et de contestation ou inversement de résistance au changement.

L'économie verte, le développement durable, l'économie solidaire ne pourront se répandre que progressivement par le jeu démocratique, en passant par «la transition écologique», mutation profonde et non «opération de com», dans la transparence, et sans verser dans la décroissance. ▶ Sylvie Lenoble



Restauration scolaire Du bio dans ma cantine !

Rappelons les objectifs du Grenelle de l'Environnement en 2007 : 6 % des surfaces agricoles utiles en 2012. (2,46% en 2009) et 20% de bio dans les cantines d'ici à 2012...



© Eléonore H - Fotolia.com

“
Le bio dans les cantines scolaires n'est pas une lubie d'écologiste... Mais une vraie solution d'avenir !”

Aujourd'hui, 51% des cantines proposent des produits bio. Le chiffre d'affaires en forte hausse du bio en restauration collective représente 92 millions d'euros, (2 fois plus qu'en 2008). Le principal frein à l'introduction du bio dans les cantines est la capacité de la filière à répondre à la demande.

Offre et surtout demande en hausse

La très forte progression du nombre de producteurs (+50% depuis 2008) ou encore celle de la surface cultivée (+23% en 2010) n'empêche pas le recours à l'importation pour répondre aux consommateurs avides de bio. Mais dans les cantines, la production issue de l'étranger reste faible (16%) grâce à une volonté forte de privilégier le local.

Surcoût : un faux problème

Le surcoût lié à l'introduction dans les repas est réel : + 21 % en moyenne. (30% pour un menu entièrement bio) mais il peut être diminué en faisant évoluer les habitudes alimentaires en limitant le gaspillage, en privilégiant la qualité sur la quantité des produits onéreux (la viande par exemple) ou encore en donnant la part belle aux produits de saison. Tout cela doit s'accompagner de pédagogie à la fois des élus, des personnels des établissements, des élèves et des parents pour pouvoir passer à la vitesse supérieure !

Agir à Poissy

Pour que nos enfants mangent bio, la *Sogères* offre la possibilité de déjeuner avec son enfant. Profitons en pour demander du bio au menu !
Autre RDV : *le printemps bio* du 1^{er} au 15 juin. Pour plus d'infos : www.printempsbio.com

Sources : baromètre CSA/Agence Bio octobre 2009 et www.agencebio.org

Sophie Renard

Budget communal et fiscalité locale Une gestion au service des Pisciacais

Gérer le budget d'une ville s'apparente à la gestion du budget d'un ménage, c'est-à-dire d'un côté ce qui touche le quotidien, -le fonctionnement-, de l'autre ce qui relève de l'extra-ordinaire, -l'investissement-.

Le fonctionnement intègre en dépenses tous les services (voirie, écoles, espaces verts, sports, culture, social, etc.). En recettes, on y trouve les taxes et impôts locaux (part la plus importante), les dotations de l'Etat (en baisse), et les produits des services.

L'investissement concerne la création d'équipements structurants et l'acquisition de biens (terrains, bâtiments, véhicules, divers matériels). Elle est financée, comme le ferait un ménage, par les économies réalisées et les emprunts.

Globalement, le budget 2011 de Poissy s'élève à 93,83 millions d'euros (mouvements réels), 71,53 millions d'euros en fonctionnement et 22,30 millions d'euros en investissement.

Depuis trois ans, de nouveaux services ont vu le jour en complément de ceux qui existaient : la maison des associations (unaniment appréciée), une extension considérable de la restauration scolaire, l'ouverture d'un espace jeunesse, secteur « oublié » durant 25 ans, la mise en œuvre d'un agenda 21, la Coudraie, le lancement d'un éco-quartier, etc. Bien sûr, tout

cela a un coût, mais ces actions nouvelles correspondent à des besoins exprimés.

Un contexte néfaste : l'inévitable hausse des impôts

Décider une hausse des impôts est un acte difficile et douloureux. Dans le contexte d'aujourd'hui, Poissy ne pouvait y échapper, et pour plusieurs raisons.

- La taxe professionnelle n'existe plus. Elle est remplacée par une recette bien loin des montants antérieurs. Une perte conséquente pour nous.

- Le potentiel fiscal de Poissy, c'est-à-dire la richesse supposée des habitants, est nettement supérieur à la moyenne nationale (933€ par habitant contre 479€ au national). Ce qui contraint notre commune à reverser près de 1,5 millions d'euros au titre de la solidarité.

- Malgré de notables efforts d'économie, les charges courantes progressent.

Afin de garantir la pérennité des services publics et ménager l'avenir, il a donc fallu voter l'augmentation des taxes locales, désormais supportées par les seuls ménages. **Geneviève Chignac**

Le présent journal est conçu par les membres de l'association Vivre Sa Ville pour informer les Pisciacais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.

Bulletin d'adhésion, d'abonnement et de soutien

- OUI** je désire adhérer à **VivresAVille** et recevoir tous les numéros annuels du journal de l'association pour 20 €*.
- Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 15 €*.
- Je souhaite soutenir l'association et je joins un chèque de __ €*.

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer ou à déposer à l'Association **VivresAVille**, 8 rue du 11 novembre 1918, 78300 Poissy. Merci de joindre votre règlement : chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de **VivresAVille**. (cochez votre choix)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Email _____